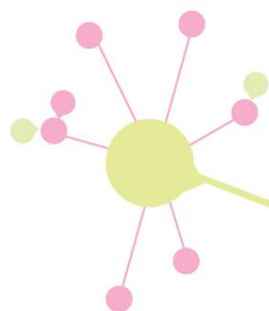
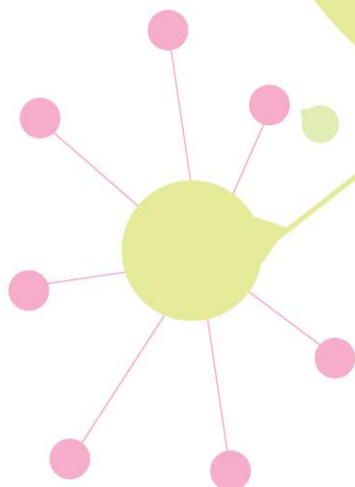
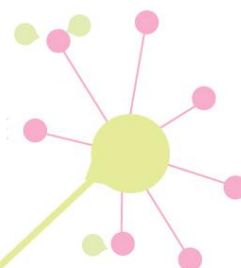


GUIDE DE DEMULTIPLICATION DES PRATIQUES

Région
Rhône-Alpes



**UNE FORMATION-ACTION
POUR «UNE PRISE EN COMPTE DES
SITUATIONS D'ILLETTRISME
DANS LES PRATIQUES
DES PROFESSIONNELS
DU STEI RHÔNE »**



Jun 2014

DIFFUSER LES BONNES PRATIQUES



Cette action
est cofinancée par
l'Union Européenne
L'Europe s'engage
en France

“Le champ de la lutte contre l'illettrisme est un laboratoire d'innovations et d'expériences indispensables au futur, qu'il ne faut pas laisser perdre. L'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme identifie les bonnes pratiques, les formalise et les fait connaître pour que tous ceux qui se demandent comment agir trouvent dans l'expérience des autres, les méthodes et les outils qui leur font défaut. Nous avons fait le choix de valoriser ce qui fonctionne, en lien très étroit avec les grands réseaux de partenaires engagés contre l'illettrisme, en donnant la parole à ceux qui, par leur expérience, peuvent apporter des réponses concrètes aux grandes questions que nous nous posons tous : comment donner le goût de la lecture ? Comment prendre en charge les difficultés dans les apprentissages ? Comment aborder la question de l'illettrisme avec les personnes sans les stigmatiser ? Comment donner envie à un jeune ou un adulte de renouer avec la lecture et l'écriture ? Quelles sont les approches pédagogiques qui réussissent ? Reconnues pour leur caractère exemplaire, les pratiques valorisées par l'ANLCI ont servi de socle à la rédaction du présent guide de démultiplication. Parce qu'elles sont suffisamment convaincantes, à l'image de celles présentées dans ce guide, ces pratiques sont reproductibles. C'est tout le sens de la méthode de travail portée depuis dix ans par l'ANLCI avec le soutien constant et déterminant du Fonds social européen. Cette méthode commence aujourd'hui à produire ses premiers résultats : l'illettrisme a reculé de deux points entre 2004 et 2011.”

Le Directeur
Hervé Fernandez

UNE FORMATION-ACTION POUR « UNE PRISE EN COMPTE DES SITUATIONS D'ILLETTRISME DANS LES PRATIQUES DES PROFESSIONNELS DU STEI RHONE

SOMMAIRE

PARTIE 1 :

Un contexte de partenariat et de co-construction..... 4

A. Les enjeux sur le territoire Centre-Est 4

B. Les Unités Éducatives d'Activité de Jour (UEAJ)..... 4

C. La formation-action proposée 5

PARTIE 2 :

Agir ensemble, construire avec les forces individuelles6

A. Le processus mis en œuvre..... 6

B. L'évolution dans les pratiques..... 9

C. Concrétisation d'actions individuelles et collectives 11

PARTIE 3 :

Poursuivre et dupliquer ce type d'action13

A. Ce qui est retenu en termes de pratiques 13

B. Les facteurs de réussite et les points de vigilance 14

C. Les préconisations et axes de progrès 15

ACTEURS

Experte-accompagnatrice du Forum ANLCI en région :

Brigitte LOSILLA, Conseillère en formation continue
CAFOC de Lyon

Autres acteurs du Forum en région Rhône-Alpes

Sandra SEGUIN-NANTAS, coordonnatrice
ECRIT 69, Centre de ressources Illettrisme
sandra.seguin-nantas@afi3.fr

Dominique GENTY, conseillère technique
ECRIT 69, animatrice de la formation-action
dominique.genty@afi3.fr



« Lorsque l'État, les collectivités territoriales, les partenaires sociaux et la société civile agissent de façon coordonnée avec la volonté commune de permettre à chacun de maîtriser cette première marche, l'illettrisme recule ».

Extrait du communiqué de presse – Assises régionales du 10 juin en RRA

INTRODUCTION

Aujourd'hui en France 2 500 000 personnes soit 7% de la population âgée entre 16 et 65 ans ne maîtrisent pas les compétences de base pour être autonome dans des situations de la vie quotidienne bien qu'elles aient été scolarisées.

2013 est une année de mobilisation particulière : attribution du label Grande cause nationale au collectif « Agir ensemble contre l'illettrisme », mise en place d'une campagne de sensibilisation grand public, déploiement d'assises en région puis organisation des assises nationales et européennes. Ce sont autant d'évènements qui ont fédérés un dynamisme et une mobilisation unique à ce jour.

Depuis 2004, les forums d'échanges de bonnes pratiques mis en place par l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme (ANLCI) assurent une dynamique collective et contribuent largement à démultiplier les solutions possibles pour les personnes en situation d'illettrisme. Le forum 2.0 s'inscrit dans la continuité de l'accompagnement des pratiques sur les territoires.

En région Rhône Alpes, le 10 juin 2013, les orientations du deuxième plan régional de prévention et de lutte contre l'illettrisme en Rhône Alpes ont été présentées. Ce même jour le plan a été signé entre l'État et le Conseil régional en présence de Michel Sapin, ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social lors des assises régionales de lutte contre l'illettrisme.

Ce guide de démultiplication des pratiques fait écho à une volonté commune entre le Ministère de la justice et l'ANLCI de construire des réponses aux difficultés rencontrées par les jeunes en matière de compétences de base et plus généralement aux situations de décrochage scolaire vécues.

PARTIE 1 : un contexte de partenariat et de co-construction

A. Les enjeux sur le territoire Centre-Est

En 2011, le ministère de la Justice et l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme (ANLCI) ont signé une convention cadre visant à renforcer leurs collaborations afin de favoriser les réponses aux situations d'illettrisme. La première matérialisation de cette collaboration en Rhône-Alpes a eu lieu en mars 2012 avec une 1^{ère} sensibilisation réalisée par la chargée de mission régionale (CMR) et la Direction interrégionale de la PJJ (DIRPJJ) auprès de l'ensemble du personnel.

Une demande est alors exprimée par les éducateurs qui souhaitent se professionnaliser au regard de l'accompagnement des jeunes en difficulté face aux compétences de base. La DIRPJJ et la chargée de mission régionale de l'ANLCI apportent une réponse qui s'inscrit dans le deuxième Plan régional de lutte contre l'illettrisme (2013-2016). Celle-ci comprend deux fiches action de partenariat avec la PJJ qui déclinent plusieurs types d'interventions :

- * Sensibilisation annuelle de l'ensemble des acteurs,
- * Expérimentation d'un accompagnement sur site auprès des deux équipes d'Unités Éducatives d'Activité de Jour du Rhône (UEAJ),

L'accompagnement sur site se concrétise par une formation-action qui s'inscrit dans le forum 2.0 en région Rhône-Alpes et qui se réalise entre le 11 septembre et le 4 novembre 2013.

- * Organisation d'un module de deux jours pour les éducateurs sur les problématiques de l'illettrisme

Parallèlement la DIRPJJ Centre-Est, fortement engagée dans la prévention et la lutte contre l'illettrisme, propose avec le Pôle Territorial de Formation (PTF), dans le cadre du plan de formation des personnels de la PJJ, une formation sur le thème de l'illettrisme. L'objectif à termes pourrait être d'envisager le déploiement de ce type d'action à d'autres services de la DIRPJJ Centre-est.

En 2014 2015 un parcours de formation collective, intégrant des échanges de pratiques, serait alors proposé aux éducateurs dans le cadre de leur plan de formation annuel.

B. Les Unités Éducatives d'Activité de Jour (UEAJ)

La Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) est la structure qui assure la prise en charge globale des jeunes (mineurs ou majeurs) pour qui les péripéties de parcours sont multiples. Elle conduit une mission éducative qui vise l'insertion sociale et professionnelle.

Les Services Territoriaux Éducatifs d'Insertion (STEI) apportent une réponse de proximité. Le dispositif du Rhône créé en 2012¹ apporte un *ensemble structuré d'actions qui ont pour objectifs le développement personnel, l'intégration sociale et l'insertion professionnelle des jeunes (extrait article 3)*.

Les UEAJ organisent des activités de médiation culturelles, sportives ou à dimensions scolaires et professionnelles en vue de préparer les jeunes à l'accès aux dispositifs de socialisation et de formation de droit commun.

Les jeunes accueillis au STEI Rhône ont souvent eu des parcours chaotiques. La plupart ne sont pas en situation d'illettrisme mais n'ont pas les automatismes de la lecture et de l'écriture. D'autres, pour avoir quitté l'école trop tôt, sont en situation d'illettrisme car ils n'ont pas intégré les apprentissages élémentaires. C'est une équipe pluridisciplinaire qui les accompagne au quotidien et ceci en lien constant

¹ JORF n°0243 du 18 octobre 2012, texte n°2 - Arrêté du 5 octobre 2012

avec l'éducation nationale, les services de santé et ceux de la justice.

Les équipes mobilisées pour la prise en charge de ces jeunes sont composées d'éducateurs, de professeurs techniques et de psychologues.

C. La formation-action proposée

La formation-action² s'est déclinée sur 6 journées entre le 11 septembre et le 4 novembre 2013.

Elle a été animée par le centre de ressources ECRIT69³ et accompagnée par l'expert désigné par l'ANLCI.

Elle a réuni 14 participants:

- des éducateurs, des professeurs techniques, un professeur des écoles, un éducateur stagiaire, une psychologue.
- avec des professionnels exerçant sur deux UEAJ participantes, l'une située à Villeurbanne accueillant des jeunes entre 13 et 16 ans soumis à l'obligation d'instruction et d'éducation, l'autre située à Vénissieux recevant des jeunes entre 16 et 19 ans où l'approche professionnelle est dominante.

Elle a pour but de mieux repérer et prendre en charge les situations d'illettrisme, les difficultés des jeunes face aux compétences de base et de développer une approche construite, partagée par les équipes.

Les objectifs opérationnels visés et co-construits avec les acteurs de la PJJ :

- * Repérer les situations d'illettrisme, comprendre leurs conséquences et connaître les dispositifs de remédiation de droit commun,
- * Échanger sur les démarches d'accompagnement à partir des outils utilisés par les professionnels de la PJJ et découvrir de nouveaux outils,
- * Mettre en œuvre de manière concertée et efficace des démarches et outils au sein des deux équipes éducatives du STEI du Rhône,
- * Adapter des situations d'apprentissage remobilisatrices à partir des mises en situation que les professionnels proposent et envisagent de proposer aux jeunes.

² Cf document « Présentation de la formation-action » - Jour 1 du livrable n°1. Le fichier « livrable 1 » rend compte des documents méthodologiques et des apports utilisés. Il est découpé par journées.

³ ECRIT69, Centre de ressources Illettrisme du Rhône, 185 bis rue Voillot à Villeurbanne, cf document « AFI-ECRIT69 » Jour 1 du livrable n°1

PARTIE 2 : Agir ensemble, construire avec les forces individuelles

A. Le processus mis en œuvre

Pour rappel une formation-action repose pour partie sur le repérage des besoins et des pratiques des participants. La ou les deux premières journées sont essentielles pour identifier les besoins, les représentations et les pratiques de chacun au sein des deux UEAJ et permettre la mise en place d'un espace de travail de confiance pour favoriser la mise en œuvre d'actions individuelles ou collectives.

La mise en place de l'espace de travail

Le choix est fait d'aborder la formation en créant un environnement de confiance entre les participants de cette formation, leur donner le temps de se connaître et se reconnaître pour agir ensemble et identifier leurs forces individuelles. Il s'agit de repérer aussi comment intégrer ces forces au service du jeune et de l'équipe et interroger les situations rencontrées. **Le but poursuivi est de faciliter, par l'adaptation des activités, la mobilisation du jeune au regard des compétences de base.**

La première journée débute avec des échanges en plénière avec l'ensemble des partenaires et institutionnels (historique du projet, étapes de construction partenariale, présentation de la formation-action) puis se poursuit entre les participants et l'animatrice de la formation, l'expert-accompagnateur est également présent.

Chaque participant est alors amené à s'exprimer individuellement à l'aide d'un document d'appui.

Puis collectivement les participants ont été invités à s'exprimer sur leurs représentations en matière de : « problèmes d'apprentissage », « illettrisme », « problématique langagière », « manque d'acquisition des compétences de base », ainsi que sur leurs interrogations par rapport à leurs pratiques et leurs attentes pour cette formation-action. *Cf document « Brainstorming » - Jour 1 du livrable n°1*

À travers les réponses apportées, émergent des attentes, des demandes mais aussi de nombreuses interrogations (individuelles et collectives) quant aux pratiques et approches pour chaque UEAJ.

Les constats de départ :

- La formation-action mise en place résulte d'un processus pour lequel les participants ont été informés. Néanmoins bon nombre d'entre-eux ne voient pas « le sens de la formation », formulent des attentes confuses et demandent principalement des supports de formation,
- L'illettrisme les interroge, déstabilise et questionne leurs pratiques,
 - Certains ne se sentent pas concernés car n'ayant jamais recours dans leur contact avec les jeunes à des supports ou des temps d'apprentissage formellement identifiés comme en lien avec les savoirs de base
 - D'autres évoquent l'évolution de leur cœur de métier, ce qui crée un sentiment d'illégitimité par rapport à de nouvelles tâches

- La vision très scolaire de l'apprentissage des savoirs de base est présente même si tous se sentent concernés par la remobilisation du jeune au sens de sa remotivation et de sa reconstruction narcissique

- Au sein d'une même UEAJ, les participants connaissent les activités des uns et des autres, mais il n'y a pas pour autant une situation de communication. Au départ les équipes sont majoritairement dans l'observation.

Participer à une formation-action nécessite d'une part la connaissance du sujet et des pratiques et d'autre part un lâcher prise des personnes. Compte tenu des éléments cités le choix est fait de privilégier avant tout la mise en place d'un espace de travail rassurant et partagé. Pour cela les principes du déroulement d'une formation-action sont déclinés **en se donnant le temps nécessaire**.

Principes d'une formation-action	Moyens
Faire connaissance	Partager un langage, questionner les pratiques des autres, accepter les représentations de chacun, se mettre d'accord en prenant en compte les divergences et convergences de pratiques.
Recueillir l'avis et l'accord du groupe sur la poursuite	Des points systématiques sont faits avec le groupe à chaque début et fin de journées de travail.
Garder en tête les objectifs pour avancer dans l'action	Reformuler, redéfinir ensemble si besoin
Favoriser le travail en petits groupes alternés	Constitution de groupes de participants mixtes : participants d'une même UEAJ ou des 2 UEAJ, intervenant sur le même type d'atelier ⁴ ou sur des ateliers différents
Prendre le temps de voir où on en est, où on veut aller, avec quoi	Interroger analyser des supports multiples : outils extérieurs, outils existants en interne, propositions d'actions, demandes individuelles spécifiques,...
Extraire , à partir des besoins exprimés, les axes de travail retenus	Réaliser une synthèse concertée des expressions et choisir trois ou quatre items de travail (pour exemple la place de la pluridisciplinarité pour remobiliser autour des savoirs de base)
Déterminer les actions à développer	Propositions d'actions faites par l'animatrice dans un 1 ^{er} temps puis mise en initiative progressive des participants

⁴ Atelier désigne les modules d'activité proposés en journée aux jeunes ; pour exemples cuisine, prévention routière, menuiserie,...

Les 1ers éléments à retenir

Un frein :

- Le sentiment de frustration par rapport à la non réponse immédiate en termes d'outils, le sentiment que la formation est centrée davantage sur le projet de service plus que sur les attentes d'outils et de recettes (ce qui est exprimé par un participant en fin de 1^{ère} journée).
- Cela implique aussi un temps à consacrer pour la mise en place de cet espace de travail rassurant, porteur d'échanges et de dialogue et somme toute de construction et de mouvement dans les pratiques.

Un « plus » :

L'installation d'un espace d'expression libre et bienveillant, catalyseur nécessaire pour :

- Identifier les différences (et convergences) de pratiques,
- Les partager,
- Les utiliser comme support d'avancement par le groupe.

Ce qui est exprimé par les participants lors des deux premières journées

Une identité questionnée, une confiance fragilisée même si ce n'est pas dit de façon explicite : « *je ne me sens pas légitime pour... je ne me sens pas compétent pour.... Comment évaluer le niveau par rapport à ce qu'attend l'Éducation nationale,...ce n'est pas mon métier, je suis éducatrice, je ne suis pas professeur, Nous ne sommes pas profs, c'est compliqué, On les emmène où, vers le droit commun, vers un patron,...? »*

Des personnes, des équipes qui se connaissent peu : Certains sont des nouveaux éducatrices, les deux UEAJ sont situées sur deux lieux espacés et fonctionnent de façon différentes. « *On n'a pas le même public, nous on a des jeunes de 13 / 16 pour les ramener à l'Éducation nationale, nous c'est les 16/19 on est sur le professionnel,... »*. Les pratiques entre chaque unité, d'un atelier à un autre (atelier différent ou identique) ne sont pas clairement connues de tous.

Une recherche d'outils, de « recettes, de réponses » : « *Comment faire, avec quels outils ?, comment s'adapter ? Comment susciter l'intérêt des jeunes, évaluer, faire atteindre un certain niveau, ils ont leur propre langage, comment passer au langage commun ? »*

Une demande : « *se revoir après la formation, en fin d'année scolaire, voir ce qui a marché ou pas, difficile de se projeter si pas de suite »*

Un point de convergence immédiat : les jeunes utilisent un langage *affirmé* qui obéit à des codes (différents selon les quartiers) qui fonctionne, qui est structuré dans lequel ils se retrouvent (appartenance) « *quand ils parlent ils ont une attitude totalement décomplexée »*

Une préoccupation commune : le développement de l'autonomie du jeune

B. L'évolution dans les pratiques

Petit à petit les positionnements bougent quant à la posture de chacun et ses possibilités d'agir face aux savoirs de base. Tous ne sont pas spécialistes de l'évaluation « technique » des savoirs de base généraux lire, écrire, compter, calculer mais ils peuvent s'impliquer et être acteurs pour la mobilisation autour des savoirs de base.

Les représentations se déconstruisent

La notion d'illettrisme est interrogée à travers

- ✱ les représentations de chacun (« *Si je vais en Chine je suis une illettrée ? Alors on est tous des illettrés ?*») et les apports de l'animatrice.
- ✱ L'exploration de différents outils ; le chemin des savoirs d'Anne Vinérier, le cadre national de référence de l'ANLCI, le Référentiel des Compétences clés en Situation Professionnelle (RCCSP)⁵, les productions de la PJJ de Lorraine, référentiel ANLCI-RCCSP simplifié avec ou non les degrés ANLCI).⁶
- ✱ Les travaux de mise en lien réalisés en petits groupes⁷.

Tout ce travail éclaire et différencie les notions d'illettrisme, de Français Langues Étrangères (FLE) et permet également d'introduire la notion de langage écrit, structuré porté par les jeunes. Certains jeunes écrivent des textes structurés, cohérents, riches en vocabulaire et syntaxe.

Le langage des jeunes est reconsidéré comme un langage à part entière

- ✱ La rencontre des langages, le dialogue entre éducateurs et jeunes se fait à travers les productions de chacun
- ✱ Aller vers le langage de l'autre permet de le reconnaître
- ✱ Reconnaître le langage permet de poser le champ d'utilisation de chacun des langages
- ✱ Le vocabulaire utilisé par les jeunes peut-être spécifique à un quartier

Un des participants témoigne d'un écrit produit par un jeune où le texte est cohérent, construit, porteur de sens. « *J'ai miken ma vie ; je suis tripané (traduction je suis oisif)* » et indique que les jeunes semblent tout à fait à l'aise avec le langage qu'ils utilisent.

⁵ Documents « RCCSP », « Hologramme », « Hologramme 2 » - Jour 2 de livrable n°1 et « première journée » « CNR ANLCI », « Profils linguistiques » - Jour 1 de livrable n°1

⁶ Productions réalisées dans le cadre d'un projet porté par la DIRPJJ et PTF Grand-Est, lors d'une formation-action réalisée en 2011 qui, entre autres, a permis d'adapter le référentiel RCCSP : retrait des degrés du cadre de référence, mise en correspondance avec le livret de compétences de l'éducation nationale – cf documents « synthèse processus Lorraine » « grilles Lorraine » - Jour 5 du livrable n°1 et « référentiels PJJ Lorraine » - Jour 4 de livrable n°1

⁷ Cf documents « Doc Groupes de travail » « production G1G2G3 », « descriptif activité J4 » - Livrable n°2

Un autre participant témoigne également d'un texte écrit qui utilise des codes et un vocabulaire déterminé. Pour exemple dans la phrase tes un hrmal tw wallah, « tw » exprime le « tu » et le mot wallah indique qu'il s'agit d'un juron. Les jeunes utilisant un langage qui obéit à des codes et à une structuration. Cf document « Écrit jeune » - livrable n°2

Une éducatrice a construit un glossaire pour pouvoir installer un dialogue avec les jeunes « *j'ai construit ce glossaire pour moi afin de m'aider à rentrer en lien avec les jeunes, je n'ai aucune recommandation à faire car ce glossaire est spécifique à une localisation géographique* »⁸

À cette étape-là, l'accord dans le groupe se fait autour de :

→ Les compétences de base sont l'affaire de tous

→ La plupart des jeunes est en situation soit d'illettrisme soit en grande difficulté avec les savoirs de base et cette problématique ne se limite pas qu'aux savoirs de lecture / écriture

Ce travail a permis aussi de faire le lien avec un livret de compétences individuel actuellement en cours d'élaboration par l'une des 2 UEAJ. Ce livret décrit de façon synthétique les compétences relatives aux paliers 2 et 3 de l'éducation nationale.

« *On travaille tous sur les savoirs de base, on ne le savait pas forcément, maintenant on le sait* », parole d'une éducatrice

Des points clefs émergent, les pratiques se partagent

L'expression libre des participants a soulevé des questionnements ou besoins multiples listés ci-après et validés avec le groupe.

Le choix a été de sélectionner les items rassemblant la majorité.

La poursuite du travail se centre alors sur la pluridisciplinarité, l'autonomie, la place de l'évaluation, et l'intérêt du jeune. Les activités menées en intersession avec le jeune sont observées par chacun et réinterrogées par tous.

Un outil, permettant de décrire l'activité vécue avec un jeune, a alors été proposé par l'animatrice sous forme d'une grille d'observation ; Cf document « Grille d'observation » et « Notice Grille » - Livrable n°2

Besoins et questionnements émergés

- ✱ Spécificités de votre environnement
- ✱ Questionnement sur le comment faire pour
- ✱ Place du langage des jeunes
- ✱ Les contenus multiples : professionnels, savoirs de base, les codes sociaux, ...
- ✱ L'évaluation pour les jeunes, pour les éducateurs
- ✱ Accompagner
- ✱ L'amener vers

⁸ Cf documents « glossaire » et glossaire 2 » - livrable n°2

- * L'amener à nouveau
- * Susciter l'envie, l'intérêt, garder les jeunes en action
- * La pluridisciplinarité : l'équipe autour du jeune
- * L'identité des éducateurs
- * La relation avec le jeune
- * Le résultat, allers où, vers quoi (aller vers : un patron, le droit commun, un autre niveau de maîtrise de la langue,...)
- * L'importance de la contextualisation
- * Le cadre national de référence e l'ANLCI (document présenté)
- * Le temps : *élément rajouté après le temps de synthèse en fin de J1*

Par ailleurs un consensus s'est dégagé en termes de posture et de leviers.

- o La bienveillance (« *ce n'est pas grave si ce n'est pas fini, pas juste* »),
- o la mise en compétition (par exemple en sport, exercice chronométré),
- o la pression (la préparation du repas pour midi),
- o la dimension ludique de l'activité (système de jeu ; quizz,...)

C. Concrétisation d'actions individuelles et collectives

Au fil des journées le positionnement, les représentations évoluent et « l'oser faire » se matérialise de façon différente selon le cheminement de chacun.

Une 1^{ère} réalisation proposée par l'animatrice :

- utilisation de la grille d'observation par les participants en intersession
- partage et retours d'expérience : exploitation d'une activité vécue *cf document « grille observation Michel » - livrable n°2*
- proposition d'adaptation par le groupe tant de la grille que de l'activité décrite

À cette étape, ce temps de partage a libéré un lâcher prise et générer l'envie à d'autres participants d'exposer et de reprendre leurs propres outils.

Certains éducateurs présentent leurs pratiques et sont donc renforcés, sécurisés dans l'attitude et les démarches adoptées par rapport à ce public (travail très individualisé, appuis sur les souhaits exprimés par le jeune, exploitation des incidents ou questionnements, recours à des astuces permettant l'écriture de manière simplifiée,...). Ces échanges donnent également lieu à un partage d'idées pour accompagner autrement les jeunes et pour certains génère des envies d'adapter des outils existants.

■ Modification d'outils communs

- le livret de compétences construit par l'équipe de Villeurbanne.⁹
- la grille d'observation utilisée dans la formation. Projet de l'utiliser en équipe en outil de synthèse.

Certains participants expérimentent des outils modifiés : document de synthèse sur la sécurité routière à destination des jeunes passant ou pas le permis de conduire ; cinq situations de mathématique déclinées en 13 fiches de recherche, mise en forme plus incitative à l'écrit pour les menus élaborés (lien avec les compétences mathématiques, technologiques, réglementaire,...),

■ Partage d'idées, de méthodes,¹⁰

- souhait de renforcer les échanges de pratiques, de supports pour s'aider dans la recherche de réponses (pour exemple, sur le même atelier attitude opposée des jeunes face à l'écriture¹¹ (refus pour les uns ou adhésion totale pour les autres
- Certains participants explorent des supports présentés en formation pour en mesurer les utilisations possibles (fiches extraites de l'association de création pédagogique Euro-cordiale www.euro-cordiale.lu), cf documents « Documents utilisés et distribués »- fichier « Méthodologie – Livrable n°1
- Critiques et préconisations collectives sur un outil d'évaluation de l'expression. Ce qui est recherché : l'outil doit être adapté aux jeunes (vocabulaire, thème, forme,...) et cibler des usages définis en amont.

⁹ Documents «Témoignage » et « livret de compétences » - livrable n°2

¹⁰ Document « Témoignages » - livrable n°2

¹¹ Écrire les menus de la semaine ; Une des professionnels crée les documents « fiche menu » et liste des courses » (livrable n°2)

PARTIE 3 : Poursuivre et dupliquer ce type d'action

A. Ce qui est retenu en termes de pratiques

Cette formation-action a permis d'installer une dynamique de travail. Le lâcher prise a opéré.
« Les équipes travaillent ensemble, les freins sont levés, en abordant les outils la mise en cohérence avec le projet de service s'est construite – H.Moussi, directeur du STEI Rhône, E.Joseph, responsable du PTF»

Ce que retiennent les participants pour remobiliser les jeunes autour des compétences de base

→ En termes d'outils

- ♦ Construire un livret de compétences individuel reliant ateliers techniques et généraux et apporter ainsi de la continuité dans les activités du jeune
- ♦ Se munir d'outils de concertation à partager en équipe : la grille d'observation pourrait être expérimentée prochainement comme document commun lors des réunions d'équipe

→ En termes de pratiques d'accompagnement

- ♦ Favoriser l'envie, l'intérêt, le gain d'autonomie du jeune : Pour exemples : le conduire à prendre des responsabilités, lui demander de faire progressivement en l'accompagnant, lui confier des situations problèmes à résoudre par franchissement d'obstacles à l'aide d'indices,
 - ♦ Valoriser le jeune, relever ce qui est réussi, lui montrer ce qu'il sait déjà faire,
 - ♦ Faciliter le ré apprendre : partir des situations connues pour l'en éloigner progressivement faire des liens entre les ateliers, simplifier, fractionner, rendre ludique les supports, leurs utilisations (*à l'écrit document à choisir, à cocher, quizz, varier les supports, mettre de la couleur, peu de mots au début, ...*)

Poursuivre le travail collaboratif

→ Le livret de compétences a été mis en service à l'UEAJ de Villeurbanne : utilisation une fois par mois lors des commissions de régulation. C'est une version expérimentale.

En projet :

↳ Adapter le livret de compétences existant en intégrant la dimension technique (ateliers à dimension professionnelle) ; développer des supports ludiques, les simplifier, les fractionner,... ; Se munir d'outil de synthèse pour les temps de concertation collectifs (grille d'observation),

B. Les facteurs de réussite et les points de vigilance

Cinq facteurs mis en avant :

- **La solidité du projet** par son portage, son ingénierie et ses partenaires,
- **Une mobilisation** à tout niveau,
 - partenariat PJJ / ANLCI concrétisé par l'élaboration d'actions avec la PJJ dans le cadre du second plan régional de prévention et de lutte contre l'illettrisme en Rhône Alpes et par l'accompagnement de l'ANLCI.
 - mobilisation territoriale de la protection Judiciaire de la Jeunesse traduite par la mise en place d'un plan de formation continue du personnel inscrit dans la déclinaison national de lutte contre l'illettrisme.
 - implication locale de la STEI Rhône portée par Monsieur Moussi et Mme Tabouillot et M Gouttes, responsables respectivement des UEAJ de Vénissieux et de Villeurbanne.
- **La connaissance du public** et de ses spécificités par les professionnels engagés dans la formation,
- **Les compétences** des participants en matière d'accompagnement,
- **Une réalisation en co-animation** avec deux intervenants complémentaires, un spécialiste des problématiques de l'illettrisme, le deuxième expert en pédagogie et en ingénierie des processus.

Un point de vigilance soulevé :

On peut déjà dire que pour mobiliser davantage les jeunes autour des savoirs et plus globalement des compétences de base, les deux équipes des UEAJ de la PJJ du Rhône ont su à travers cette formation-action mettre en place une démarche d'action partagée. Celle-ci demande encore à être expérimentée pour engendrer du mouvement pérenne dans les pratiques individuelles et collectives.

Il est donc essentiel d'accompagner encore quelques temps ce dynamisme naissant.

Ce point soulevé a trouvé écho lors du bilan de la formation-action.

En effet tous les acteurs présents¹² ont fait consensus autour de l'idée de poursuivre l'accompagnement des équipes. Ceci pourrait se matérialiser selon les étapes déclinées ci-après.

Processus ¹³ d'accompagnement	Actions prévisionnelles
Étape 1	Communiquer auprès des équipes formées sur la poursuite des réponses individuelles d'accompagnement vers la finalisation et/ou la création d'outils par le centre de ressources ECRIT69
Étape 2	Positionner un temps de retour d'expérience dans quelques mois pour mesurer les expérimentations, leurs impacts sur les pratiques et identifier les besoins émergents des professionnels
Étape 3	Co-construire, si nécessaire, le contenu d'une journée à suivre sur une ou plusieurs thématiques
Étape 4	Mettre en place une journée d'échanges de pratiques pour travailler sur les outils produits et revenir sur l'accompagnement des jeunes en difficulté avec les compétences de base (sous réserve d'allocation budgétaire)

¹² Personnes présentes : H.Moussi, directeur du STEI Rhône, E.Joseph, responsable du Programme Territorial de Formation de la PJJ, A.Messegué, chargée de mission Rhône Alpes de l'ANLCI, Sandra Nantas-Guérin, coordonnatrice d'ECRIT69, Dominique Genty, animatrice de la formation-action et Brigitte Losilla, expert de l'ANLCI

¹³ Les étapes du processus n'indiquent pas obligatoirement une déclinaison en journées. Les étapes 2 et 3 sont pressenties pour se dérouler sur la même journée.

C. Les préconisations et axes de progrès

Ce qui a été évoqué, durant et au terme de la formation-action comme étant un point à améliorer c'est le rythme de la formation considéré comme trop resserré. Les arguments en faveur de cette hypothèse sont :

- des espaces d'expérimentation insuffisants pour tester l'impact des actions
- pas de temps suffisant pour échanger sur le terrain entre collègues
- peu ou pas d'allers / retours possibles avec l'animatrice de la formation
- peu d'accompagnement possible à distance auprès des participants

Néanmoins nous pouvons également mettre en avant que le fait de réaliser cette formation-action avec un rythme soutenu a aussi permis progressivement de susciter l'intérêt et l'engagement de tous et de chacun et somme toute de maintenir l'implication des participants dans la logique d'une formation-action.

Réaliser une formation-action est un choix exigeant.

Cela permet d'accompagner les professionnels dans la prise de distance avec leurs pratiques. Se former « par et dans l'action » favorise un positionnement métacognitif des participants, dimension de placement peu habituelle dans le quotidien professionnel.

Pour les professionnels des UEAJ de la STEI du Rhône, cela a participé à :

- l'évolution de leurs points de vue sur les pratiques professionnelles de l'éducateur
- la conscientisation de leurs propres compétences existantes notamment en matière d'accompagnement des jeunes (dimension pédagogie)
- l'appropriation de nouvelles postures identifiées collectivement comme source de solutions

Sans avoir abordé avec eux la pédagogie en tant que tel, cette formation-action a permis de soulever une réponse pédagogique émanant des méthodes dites actives : l'approche socio-constructivisme. Approche où le jeune est constructeur de ses connaissances et où les participants ont su se reconnaître en tant qu'accompagnateur porteur de solutions au regard de l'acquisition des compétences de base.

Pour en savoir plus :

Chargée de mission régionale en Rhône-Alpes :

Anne MESSEGUE : anne.messegue@rhone-alpes.pref.gouv.fr - Tél. : 04 72 61 65 83

Page dédiée sur le portail de l'ANLCI :

<http://www.anlci.gouv.fr/Portail-des-regions/Rhone-Alpes>

